

SOMMAIRE

Consultation générale des dossiers RH du bloc 3.....	1
Budget AEP 2025.....	1
Budget ASC 2025.....	2
Les résolutions AEP/ASC : le programme ASC de la CFE-CGC validé.....	2

Lors du dernier CSEE de l'année, les dossiers RH du Bloc 3 ont été soumis au vote des élus, suivis d'un point important sur les budgets 2025 : le budget AEP (fonctionnement) et le budget ASC (Activités Sociales et Culturelles).

La CFE-CGC Orange a présenté un budget alternatif à celui proposé par le bureau, offrant ainsi une réelle option démocratique. Le verdict est clair : notre proposition pour les budgets AEP et ASC a été adoptée à la majorité grâce au soutien des élus FO-COM.

Nous souhaitons d'ores et déjà de belles fêtes de fin d'année à tous nos lecteurs et adhérents.

Consultation générale des dossiers RH du bloc 3

Le bloc 3 : un bilan globalement mauvais

Les bilans et rapports annuels des dossiers du bloc 3 ont été présentés aux élus entre mai et novembre 2024.

Bilan emploi 2023 : avis négatif

Inéluctablement depuis plusieurs années l'effectif de la DORM baisse (-17 CDI 2023 vs 2022)

Bilan social 2023 : avis négatif

Tendance à la baisse constante de la politique emploi depuis les trois dernières années et une baisse significative des promotions en 2023 (Vs 2022 & 2021).

Bilan formation 2023 : avis positif

Les efforts réalisés sur les heures de formation en phase avec les objectifs du Groupe, aucune donnée budgétaire ne nous a été communiquée malgré nos relances répétées.

Bilan des heures supplémentaires 2023 : RAS

Le constat est une baisse des HS vs 2022.

Rapport Plan Emploi Compétence Bilan 2023 : avis positif

Idem remarque formation

Rapport égalité professionnelle 2023 : avis négatif

Ecart de rémunération homme/femme persistant, taux de féminisation ne progresse pas, les recrutements externes sont plus favorables aux hommes...

Rapport Handicap 2023 : avis négatif

Aucune amélioration du taux d'emploi de personnes en situation de handicap localement (3,88% et 5,75 % au niveau national)

Plan de formation 2025 : avis positif

Programme ambitieux aligné sur les objectifs du groupe néanmoins aucun détail de mise en œuvre pour assurer cette politique affichée. Les heures adressées à la formation sont en augmentation par rapport à 2024.

Analyse de la CFE-CGC

Compte tenu des nombreux constats négatifs et des réserves exprimées, la CFE-CGC Orange ne peut que se positionner CONTRE la politique sociale. Les élus en majorité émettent un avis négatif sur l'ensemble du bloc 3. Contre : **CFE-CGC + SUD** (11) Abstention : UNSA + FO + CFDT (8)

Budget AEP 2025

AEP : Un budget opérationnel proposé par la CFE-CGC approuvé. Celui du bureau est rejeté.

Le budget présenté par la CFE-CGC a été voté à la majorité.

Caractéristiques du budget AEP présenté par la CFE-CGC.

Recettes : composé à 71% de subventions octroyées par l'Entreprise en vertu de l'accord social de 2019.

Charges : 80% des dépenses sont constituées de frais de personnel, de la formation des élus, d'honoraires comptables, d'expertises et honoraires judiciaires, le reste est constitué de charges logistiques inhérentes à l'instance CSEE.

Résultats : Une réserve financière pour faire face à d'éventuelles dépenses imprévues ou à des surcoûts.

Analyse de la CFE-CGC

Forts de notre passage au bureau en début d'année, enrichis par l'expérience acquise et soutenus par la confiance d'une majorité d'élus, nous sommes déterminés pour œuvrer avec conviction pour l'intérêt collectif.

Vote des élus : POUR : 11 (**CFE-CGC + FO**) CONTRE 8 (SUD + CFDT + UNSA)

Budget ASC 2025

Budget ASC approuvé : retour aux valeurs de la CFE-CGC : abandon du QF, gestion de la restauration par le CSEE et mise en œuvre de tableau magique

Nous sommes ravis d'annoncer que le budget ASC 2025 proposé par la CFE-CGC a été approuvé par une majorité claire (11 voix POUR et 8 CONTRE), face à celui présenté par le bureau. Nous tenons à remercier chaleureusement nos collègues de FO, dont le soutien à notre proposition a permis ce retour à une gestion responsable et équilibrée des ASC.

Ce budget géré avec prudence tout en garantissant la pérennité des actions, réfléchi et équilibré est immédiatement opérationnel. Les fondements de la politique ASC qui sera menée reposent sur quelques grands principes :

- ✓ Redistribution des subventions à hauteur de 95%
- ✓ Abandon du quotient familial (QF) : la redistribution des prestations sera fonction de la bande CCNT du salarié
- ✓ Reprise de la gestion de la restauration par le CSEE avec une hypothèse de démarrage en avril 2025
- ✓ Reprise par le CSEE de la gestion des aides financières
- ✓ Maintien des prestations CSEC.

Analyse de la CFE-CGC

Forts de l'expérience acquise lors des 6 mois de gestion de 2024, la CFE-CGC a démontré sa capacité à gérer efficacement les ressources et à répondre aux attentes des salariés. Nous nous engageons à travailler dans un esprit constructif, pour gérer au mieux les ressources ASC et les redistribuer équitablement.

Les résolutions AEP/ASC : le programme ASC de la CFE-CGC validé

Un programme ASC validé par la majorité. Révocation des résolutions attaquant en justice les anciens secrétaires et trésoriers du bureau

Après la validation du budget ASC de la CFE-CGC, nous avons procédé à la déclinaison opérationnelle de notre « Programme et budget prévisionnel 2025 ».

Les débats ont principalement porté sur deux thématiques : la restauration et les aides financières. Malgré une tentative de conditionner l'application de notre programme à des exigences spécifiques, nous avons fermement maintenu notre position.

Le vote, marquant une adhésion claire à notre proposition, s'est soldé par une majorité de **11 voix POUR (CFE-CGC + FO)** contre **8 voix CONTRE (UNSA + CFDT + SUD)**.

Les autres résolutions :

- ✓ Reprise de la restauration **adoptée** : POUR 13 (**CFE-CGC+SUD+FO**) et 6 CONTRE (CFDT+UNSA)
- ✓ Révocation de deux résolutions de poursuite en justice de l'ancien secrétaire et trésorier **adoptée** POUR 11 (**CFE-CGC+FO**) et 8 CONTRE (CFDT+UNSA+SUD)
- ✓ Reprise de la gestion de l'aide financière par le CSEE **adoptée** POUR 11 (**CFE-CGC+FO**) et 8 CONTRE (CFDT+UNSA+SUD)

- ✓ Mis à disposition du fichier des ouvrants droits par la Direction **adoptée** POUR 11 (**CFE-CGC+FO**) CONTRE 6 (CFDT+UNSA) et ABSTENTION 2 (SUD).
- ✓ Révocation de la résolution sur la gestion des comptes bénéficiaires et prestations ASC : **invalidée** POUR 9 (**CFE-CGC**) CONTRE 6 (CFDT+UNSA) ABSTENTION 4 (SUD+FO)
Révision de la rétrocession au CSEC : + 400€ soit + 10% **invalidée** POUR 2 (SUD) CONTRE 17 (**CFE-CGC+CFDT+FO+UNSA**)

Analyse de la CFE-CGC

Notre organisation syndicale propose un programme social riche et diversifié, conçu pour répondre aux attentes de tous. Destiné à l'ensemble des salariés des territoires de La Réunion et de Mayotte, là où il est déployé, notamment dans les CSEE de l'hexagone, l'adhésion du personnel est totale et indéniable.

Cependant, il est regrettable que certains élus persistent en confirmant leur vote pour engager des poursuites judiciaires contre deux anciens membres du bureau. Ce vote, injuste et contraire à l'esprit de cohésion, n'a heureusement pas abouti grâce à un revirement salutaire de la majorité.

VOS REPRESENTANTS CFE-CGC ORANGE DE LA DORM

Vos Élus CSE :

Jean-François Payet	: 0692 00 45 57
Ingrid Dobaría	: 0693 21 85 16
Sylvain Gadiollet	: 0692 01 62 50
Sinda Buchle	: 0692 09 75 71
Jean-Michel Maillot	: 0692 07 40 74
Mariame Nahaouda H.	: 0639 40 93 99
Raphael Erudel	: 0692 29 83 66
Vanessa Moinache	: 0692 64 90 94
Audrey Willette	: 0692 07 05 51

Prochain CSEE : 31 janvier 2025

Vous aussi vous voulez faire bouger les lignes ?
Rejoignez-nous !

Flashez ce code et adhérez à la CFE CGC Orange
Ou cliquez [ici](#)



CHOISISSEZ
CEUX
QUI
AGISSENT !

Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :
[DO Réunion-Mayotte](#)

www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

